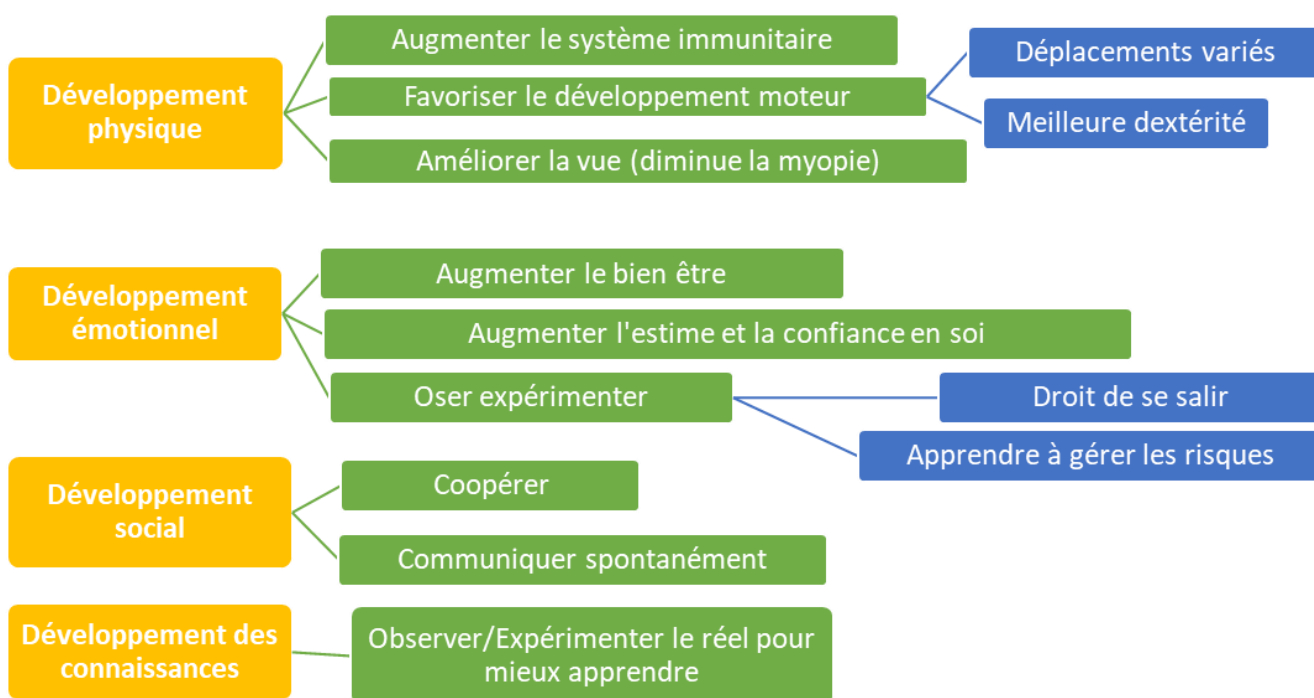
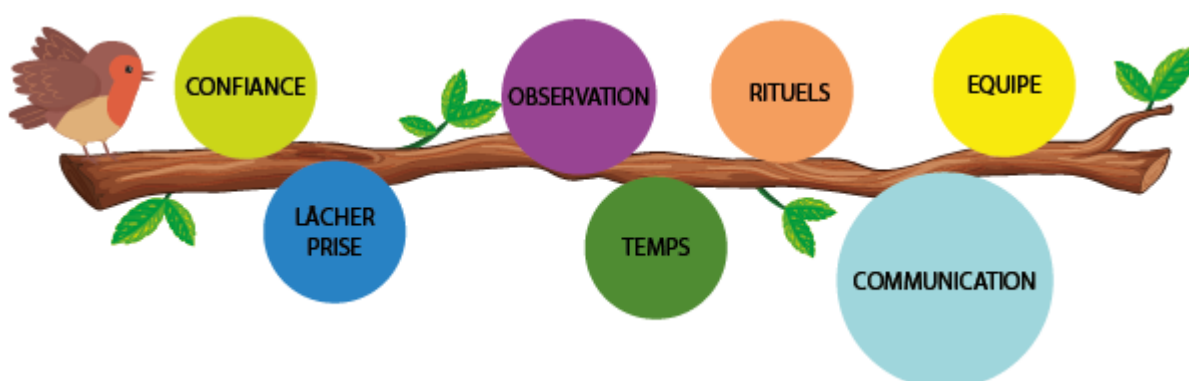


Accompagner les enfants en Ecole Dehors

1. Apprendre dehors, pourquoi ?



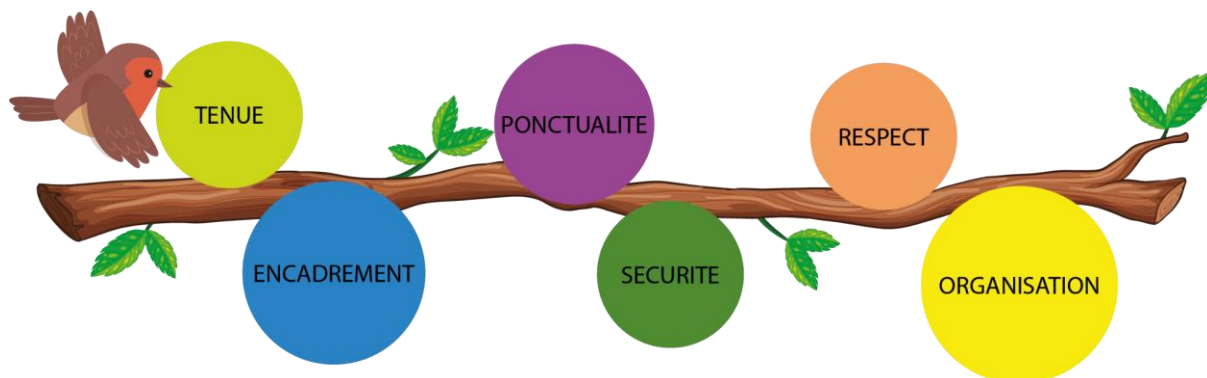
2. Faire apprendre dehors : comment ?



- **Confiance** : Le lieu est repéré et balisé. Les enfants peuvent évoluer en toute sécurité. Les accompagnateurs peuvent donc leur faire confiance.
- **Lâcher prise** : En nature, on doit s'adapter car on ne peut pas TOUT contrôler (la météo, la vie animale et végétale...) Accepter de ne pas tout anticiper.
- **Observation des enfants** : Prendre le temps d'observer les enfants, leurs jeux, leurs interactions et n'intervenir qu'en cas de mise en danger réelle.
- **Laisser le temps** : certains apprentissages prennent du temps et, en nature, on vit au rythme des saisons.
- **Questionner** les enfants plutôt que donner les réponses tout de suite.
- **Inviter l'enfant à aller chercher ses réponses** auprès de ses camarades.

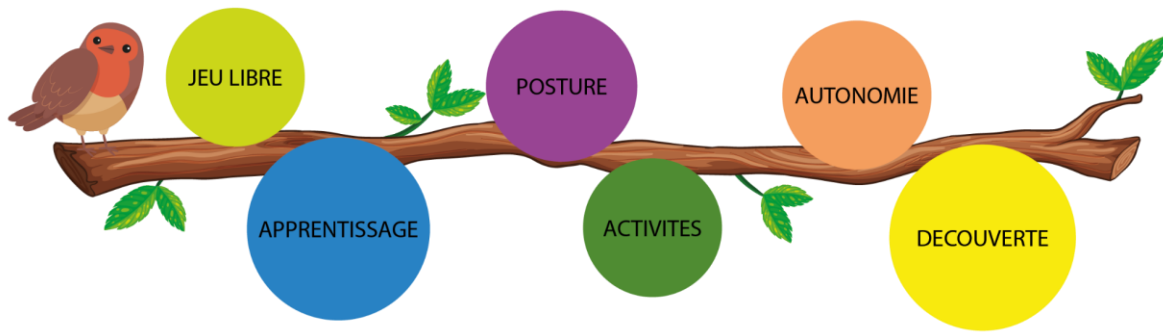
- **S'habituer au déroulé typique** : rituels d'arrivée et de départ, alternance entre activités dirigées et jeux libres, etc.
- **Communiquer** : Vous faites partie d'une équipe. Nous avons besoin d'un retour sur votre vécu et votre témoignage est important... Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice : en fonction de ce qui se présente dans l'instant, partagez vos propres compétences et connaissances : à plusieurs, on est plus forts !
- **Favoriser la relation** entre les personnes.
- **S'occuper de tous les enfants** et pas seulement de mon enfant.

3. Apprendre dehors en toute sécurité



- **Tenue** : comme les enfants, les adultes portent une tenue adaptée en fonction de la météo. **“Il n’y a pas de mauvais temps, il n’y a que de mauvais vêtements”**. La sortie sera uniquement annulée en cas d’orage ou de grand vent.
- **Ponctualité** : pour le bon déroulement de la séance, merci de respecter les horaires.
- **Les accompagnateurs doivent être en nombre suffisant** pour que la sortie en nature ait lieu (taux d’encadrement : pour les enfants de - de 6 ans : 1 adulte / 8 enfants - pour les enfants de + de 6 ans : 1 adulte / 12 enfants).
- **Prévenir le plus tôt possible de son absence**
- C’est en acceptant qu’un enfant prenne des risques mesurés qu’il apprend, grandit et prend confiance en lui. L’accompagnateur doit **faire confiance aux enfants**.
- **Verbaliser les 3 règles à chaque sortie**: “Eviter de faire mal, à soi, aux autres humains, aux animaux et aux végétaux”.
- **Les bâtons** : ils sont autorisés à condition de respecter les règles imposées : dans le lieu balisé, les bâtons plus grands que soi doivent être traînés au sol.
- **Les tiques** : prévoir des vêtements longs, faire un check-tique régulièrement par 2, possibilité de pulvériser du produit anti-tique en début de séance.
- **L’utilisation de couteaux** : ils sont autorisés à condition d’avoir obtenu le brevet couteaux et de respecter les règles de sécurité qui y sont associées.
- **Les premiers secours** : à chaque sortie, l’adulte responsable emmène une trousse de secours, les numéros à contacter en cas d’urgence, de l’eau.
- **Connaître l’installation prévue pour les toilettes** (en nature, toilettes sèches, seau retourné) et pour l’utilisation de l’eau (lavage de mains, nettoyage des plaies, remplissage des gourdes.)

4. Comment alterner jeu libre et activités dirigées?



Le “jeu libre” est le fait de laisser les enfants mener les activités qu’ils souhaitent.

Lors des jeux libres, les accompagnateurs peuvent :

- Observer et accompagner les enfants,
- S’émerveiller,
- Jouer et enrichir le jeu,
- Prendre plaisir à être là et à participer,
- Éviter d’expliquer, de nommer ou de donner des consignes mais “être un enfant soi-même”,
- Les écouter de manière attentive, recueillir et accueillir leurs paroles,
- Proposer du matériel pour enrichir leur jeu libre, les aider à utiliser les guides pour identifier les découvertes,
- Leur offrir de l’autonomie,
- Être fidèles au cadre proposé par le responsable de la sortie.

Lors des “activités dirigées”, proposées et encadrées par les adultes, **tous les domaines d’apprentissages seront explorés** lors des activités au cours de l’année. Le responsable/ l’enseignant.e vous guidera lors des ateliers que vous serez amené.e.s à proposer.

VOS IDEES :

5. En résumé :



Ma Petite Forêt



Éducation par la Nature



Document original réalisé par : Laura Nicolas, Kristel Burnotte, Valentine Parent, Marianick Collin-Moal, Fleur Le Besne, Sylvie Rieth, Maëlle Obrecht, Teresa Martins, Ketty Ponnamah, Valérie Roy, Amandine Sequeira, Jeanne Voglimacci, Florane Desruelle, Emeline Jacquemard, Fatima Zohra Hocini.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.